

# Renforcement des capacités de mise en œuvre du Programme 2030 au Canada

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 met les parties prenantes au défi de penser et de travailler autrement. Les personnes et les organisations dans l'ensemble de la société doivent renforcer leurs capacités pour orienter efficacement leurs activités vers les objectifs collectifs de développement durable. Fondée sur un examen des bonnes pratiques émergentes du monde entier, la présente note d'information contient une série de recommandations sur les façons dont le gouvernement canadien peut soutenir les efforts de renforcement des capacités fournis par un éventail de parties prenantes pour la mise en œuvre du Programme 2030.

## Principaux messages

- Les approches efficaces de renforcement des capacités qui permettraient à toutes les parties prenantes de la société de contribuer au Programme 2030 ne sont pas bien documentées dans les rapports d'examen nationaux volontaires (ENV). Ces rapports d'ENV doivent faire référence aux contraintes de capacité pesant sur toutes les parties prenantes - en incluant, sans s'y limiter, les institutions gouvernementales - pour promouvoir le développement durable, et présenter des exemples de bonnes pratiques de renforcement des capacités pour soutenir les efforts futurs
- La Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 doit s'appuyer sur une évaluation des contraintes pesant sur les différentes parties prenantes, suivie par l'adoption de politiques et de programmes appropriés visant à développer les capacités pour renforcer les approches pansociétales de la mise en œuvre du Programme.
- Conformément à l'engagement pris dans le cadre du 17e Objectif de développement durable sur les partenariats pour la réalisation des objectifs, le gouvernement du Canada doit aider les gouvernements, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes des pays en développement à renforcer leurs capacités de mise en œuvre du Programme 2030.



La présente note d'information fait partie de la série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030 produits par le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC) et le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) et financé en partie par le Gouvernement du Canada par le Programme des objectifs de développement durable.

Produit en collaboration avec:



## Introduction

En 2015, des dirigeants de différents pays ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (Programme 2030) des Nations Unies. Le Programme 2030, qui présente 17 objectifs de développement durable (ODD), comprend un plan de transformation pour les personnes et la planète. Il vise à promouvoir une prospérité partagée, la durabilité de l'environnement et des progrès en matière de développement durable qui ne laissent personne de côté. Pour concrétiser le Programme 2030, il faut adopter une approche pansociétale. Les gouvernements, les citoyens, les organisations de la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé ont tous des rôles à jouer pour contribuer à la réalisation des résultats du développement durable.

Près de quatre ans après l'adoption du Programme 2030, de nombreux pays ont mis en place des éléments de base pour assurer sa mise en œuvre, comme le montre l'examen des rapports transmis par les gouvernements au [Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies en 2016](#), en [2017](#) et en [2018](#). De nombreux pays ont intégré les ODD dans des cadres stratégiques. Des mécanismes institutionnels et de gouvernance ont été établis pour suivre et évaluer les progrès de sa mise en œuvre. Des partenariats intersectoriels et des systèmes de suivi et d'évaluation sont en train de voir le jour. Les pays ne progressent toutefois pas à la même vitesse, et ce concernant plus particulièrement la mesure dans laquelle les pays ont localisé la mise en œuvre du Programme 2030, intégré les éléments transformateurs de celui-ci dans les politiques et les pratiques, et créé des environnements favorables aux contributions pansociétales du développement durable.

## Renforcer les capacités pour faire les choses différemment

Le Programme 2030 met les parties prenantes au défi de penser et de travailler différemment, en particulier à la lumière de ses éléments transformateurs, comme la priorité de ne laisser personne de côté, l'équité intergénérationnelle, les limites planétaires, les droits de la personne, l'inclusivité et les partenariats. Pour ce faire, les personnes et les organisations dans l'ensemble de la société doivent développer les capacités leur permettant d'intégrer toutes les dimensions du développement durable à leur travail, de nouer des partenariats intersectoriels, de suivre, d'évaluer et de produire des rapports sur les efforts déployés correspondant aux indicateurs et aux ODD ciblés.

Il est important de noter que le renforcement des capacités figure dans la [cible 17.9 de l'ODD 17](#) sur les partenariats pour la réalisation des objectifs sous la forme d'un engagement à améliorer le soutien international pour un renforcement des capacités efficace et ciblé dans les pays en développement.

Le développement de nouvelles capacités n'est toutefois pas automatique. Les organisations dans l'ensemble de la société tout comme les citoyens, dont notamment les personnes appartenant à des groupes historiquement marginalisés, ont besoin de soutien pour contribuer de façon efficace au Programme 2030. Les rapports d'ENV mentionnent ce défi, et l'éventail de documents et d'outils directifs élaborés depuis l'adoption du programme en confirme l'existence.

La présente note d'information présente les normes et bonnes pratiques émergentes en matière de renforcement des capacités de mise en œuvre du Programme 2030 dans le but d'éclairer l'approche du Canada. Elle met l'accent sur les bonnes pratiques de soutien aux acteurs non étatiques et complète l'autre note de cette série sur le renforcement des capacités des institutions gouvernementales dans le contexte de la [localisation](#). Elle prend appui sur l'évaluation des [rapports d'examen national volontaire \(ENV\)](#) soumis au Forum politique de haut niveau par différents pays pour la période allant de 2016 à 2018.

Collectivement, les rapports d'ENV sont des éléments clés pour suivre et évaluer à l'échelle internationale la mise en œuvre du Programme 2030. Des entrevues ont aussi été réalisées auprès d'organisations de la société civile provenant de 11 pays<sup>1</sup> dans le but de valider les renseignements présentés dans les rapports d'ENV. La présente note donne un aperçu des considérations clés à tenir en compte dans le contexte canadien et des recommandations à faire au gouvernement du Canada. Elle contient aussi une annexe présentant des renseignements détaillés sur les bonnes pratiques incluses dans la note, qui servira de ressource utile pour le gouvernement canadien et pour d'autres parties prenantes souhaitant adopter et promouvoir les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030.

<sup>1</sup> Les entrevues ont été menées auprès d'organisations de la société civile des pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Canada, Hongrie, Indonésie, Lettonie, Népal, Nigéria, Ouganda, Vietnam et Zimbabwe. Des entrevues ont aussi été réalisées auprès d'organisations du Salvador et de l'Inde, mais les pratiques de ces pays ne sont pas incluses dans la note. La note présente aussi un certain nombre de bonnes pratiques basées sur les rapports d'ENV d'autres pays, mais il faut noter que les renseignements pour ces pays n'ont pu être validés que par des recherches dans Internet.

## Qu'est-ce qu'une bonne pratique?

### ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

Une bonne pratique est une activité ou une approche qui intègre un ou plusieurs éléments transformateurs du Programme 2030. Ce programme est basé sur les droits de la personne et met l'accent sur l'inclusion et le changement pour les plus pauvres et les plus vulnérables en faisant la promotion de leur dignité inhérente et des droits de la personne par le biais d'efforts visant à ne laisser personne de côté. Les efforts sont guidés par les principes d'inclusion, de solidarité et de participation. Le Programme 2030 est universel au sens où il s'applique à tous les pays et à tous les individus. Les piliers économiques, sociaux et environnementaux de ce programme sont tous d'égale importance et les ODD y sont intégrés et indivisibles – les réalisations sous un seul et même objectif sont liées aux progrès accomplis sous d'autres.

La mise en œuvre du programme doit respecter les limites planétaires et la responsabilité intergénérationnelle tout en reconnaissant la nécessité de protéger les ressources de la planète maintenant et pour les générations à venir. Il est important de noter qu'une bonne pratique respecte aussi la nature ambitieuse du Programme 2030 et va au-delà des pratiques normales ou des méthodes courantes. Enfin, le Programme 2030 est fondé sur des engagements à la transparence et à la reddition de comptes.



APPROCHE BASÉE SUR LES  
DROITS DE LA PERSONNE



NE LAISSER  
PERSONNE DE CÔTÉ



INTÉGRÉS ET  
INDIVISIBLES



INCLUSIVITÉ ET  
PARTICIPATION



PROGRÈS ET LIMITES  
PLANÉTAIRES



IRESPONSABILITÉ  
INTERGÉNÉRATIONNELLE



UN PROGRAMME AMBITIEUX



TRANSPARENCE ET  
REDDITION DE COMPTES



## **BONNES PRATIQUES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

Le gouvernement allemand donne une définition utile du renforcement des capacités. Il le décrit comme un « processus endogène d'amélioration des compétences et des capacités individuelles, assurant une organisation productive et créant des institutions qui optimisent l'utilisation des ressources humaines, financières et physiques pour atteindre des objectifs individuels, organisationnels, institutionnels et sociaux ». <sup>2</sup> En ce sens, le renforcement des capacités est une approche holistique qui vise le développement institutionnel, organisationnel et individuel et qui reconnaît que ces objectifs ciblés s'influencent mutuellement de façon interdépendante. Les bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités tiennent donc compte de tous les objectifs et les intègrent. <sup>3</sup>

Les bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités ont pour effet ultime de mettre fin à la dépendance au soutien extérieur. Elles devraient permettre aux organisations, aux citoyens et à la société dans son ensemble de bien gérer leurs affaires. Dans le contexte de la mise en œuvre du Programme 2030, cela signifie qu'il faut comprendre les écarts de capacités intersectoriels et travailler avec les parties prenantes à l'élaboration de plans appropriés pour les combler.

### **Quels sont les défis en matière de capacités?**

Les défis que les parties prenantes dans l'ensemble de la société doivent surmonter en matière de capacités à contribuer au Programme 2030 ne sont pas bien documentés dans les rapports d'ENV. Ces rapports ont tendance à mentionner que les ressources ou la sensibilisation limitées au Programme 2030 sont un frein à sa mise en œuvre, plutôt que de soulever les défis individuels et institutionnels spécifiques d'un éventail de parties prenantes. Les défis qui se posent aux gouvernements en matière de capacités constituent une exception notable. Certains gouvernements considèrent le renforcement des capacités comme une question générale à approfondir, mais d'autres cernent des domaines spécifiques où le manque de capacités entrave la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Les défis les plus souvent mentionnés par les gouvernements en matière de capacités comprennent le suivi et l'évaluation des impacts des programmes, le manque de coordination entre les institutions gouvernementales et les autres parties prenantes, les capacités limitées de leur système statistique national et les défis liés au renforcement des capacités de la société civile.

Les rapports parallèles de la société civile et les entretiens avec les organisations qui la composent montrent que les ressources limitées allouées au renforcement des capacités, la difficulté de coordonner les efforts de la société civile et l'espace de plus en plus restreint dont celle-ci dispose sont aussi des défis majeurs. Dans les pays en développement, les répondants ont systématiquement relevé le soutien limité de la communauté du développement international aux capacités de la société civile à contribuer au Programme 2030. En 2018, [Action pour le développement durable](#) a mené une enquête sur les processus de suivi et d'examen du Programme 2030 auprès des organismes de la société civile. Le rapport à paraître sur les résultats de cette enquête montre que peu de ressources ont été allouées pour soutenir la participation de la société civile aux rapports d'ENV et qu'il est nécessaire d'offrir de la formation et d'autres activités de renforcement des capacités pour renforcer les capacités d'engagement des parties prenantes nationales. De même, le réseau mondial d'acteurs de la société civile [Forus](#) a constaté que les ressources manquaient pour aider les organisations de la société civile à s'organiser de façon autonome et à participer aux mécanismes régionaux de suivi et d'examen liés à la mise en œuvre du Programme 2030. Les possibilités pour les diverses parties prenantes de participer aux échanges et à la formation au niveau régional sont également limitées.

La communauté universitaire est elle aussi en butte à des difficultés. Le Sustainable Development Solutions Network (Réseau pour des solutions de développement durable, ou SDSN) a constaté que la capacité de ses membres à s'engager dans le Programme 2030 est limitée, surtout par le manque de financement des universités et des établissements de recherche, et ce, particulièrement dans les pays en développement. <sup>4</sup>

### **Pratiques courantes**

Les rapports d'ENV fournissent peu d'information sur les pratiques courantes des gouvernements eu égard aux modèles et aux approches efficaces en matière de renforcement des capacités. Ils mettent souvent l'accent sur les activités de sensibilisation des différentes parties prenantes et, dans certains cas, sur des ateliers et séminaires ponctuels de formation ou de renforcement des capacités destinés à des groupes et professions de parties prenantes particulières.

<sup>2</sup> GTZ, « Engineering Capacity Building Programme Ethiopia – Developing Capacity through ecbb – Success Factors and Implications for Phase II », Document de travail version I (Francfort : GTZ, 2009), cité dans Ilka N. Buss, [Best Practices in Capacity Building Approaches: Recommendations for the Design of a Long-Term Capacity Building Strategy for the Wind and Solar Sectors by the MEF Working Group](#) (Francfort : GTZ, 2010), 7.

<sup>3</sup> Le gouvernement allemand a préparé un [guide sur les meilleures pratiques de renforcement des capacités](#) (en anglais) qui présente des approches, des stratégies, des méthodes et des instruments.

<sup>4</sup> Membre du personnel du SDSN, entrevue téléphonique, 22 mars 2019

Certains rapports d'ENV indiquent que l'élaboration de lignes directrices et de trousse d'outils à l'intention de groupes de parties prenantes précises permet de mobiliser efficacement celles-ci vers les objectifs du Programme 2030. En ce qui concerne le renforcement des capacités des pays en développement, quelques rapports d'ENV soulignent l'importance ou la nécessité du renforcement des capacités de mise en œuvre des ODD, mais ils ne désignent pas systématiquement les domaines et les secteurs dans lesquels ce besoin existe, bien que quelques exceptions existent. Les rapports d'ENV présentant des exemples de renforcement des capacités tendent à faire référence à des initiatives de renforcement des capacités – et, comme indiqué ci-dessous, il y en a plusieurs – plutôt que de fournir des informations sur les approches générales et les bonnes pratiques. Pour leur part, les pays en développement mentionnent parfois avoir reçu du soutien opportun, mais ne s'étendent pas nécessairement sur les bonnes pratiques à poursuivre ou à adopter plus souvent.

À la lumière d'une analyse des rapports d'ENV, on ne sait toujours pas très bien quelles sont les pratiques courantes en matière de renforcement des capacités de mise en œuvre du Programme 2030, ni du côté des approches générales adoptées par les pays, ni de celui des pratiques courantes visant à soutenir les différentes catégories de parties prenantes. Néanmoins, les gouvernements, la société civile et d'autres parties prenantes sont de plus en plus nombreux à adopter des approches ad hoc qui pourraient être institutionnalisées et développées à plus grande échelle au sein des pays et entre eux.

## Bonnes pratiques

### AMÉLIORER LA PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Parmi les approches susceptibles de servir de base aux bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités, on peut citer les approches inclusives tenant compte de l'équité intergénérationnelle et du caractère intégré des ODD. Pourtant, les rapports d'ENV n'ont fourni aucun exemple d'approches de nature itérative, qui s'inscrivent dans des plans de mise en œuvre à plus long terme ou qui ciblent l'ensemble des éléments transformateurs du programme 2030, notamment des partenariats plus efficaces, des approches intégrées et fondées sur les droits de la personne et des mesures de renforcement des capacités pour ne laisser personne de côté. On constate également un manque d'information sur les moyens qui permettraient à toutes les parties prenantes dans les pays en développement de relever les défis qui se posent à elles en matière de capacités pour contribuer au Programme 2030.

Ces informations peuvent servir de base à des échanges avec les partenaires de développement sur le rôle de ces derniers dans les efforts locaux visant à surmonter les défis en matière de capacités.

De plus amples recherches s'imposent pour déterminer les bonnes pratiques liées aux approches globales de renforcement des capacités. L'inclusion de bonnes pratiques de renforcement des capacités dans les rapports d'ENV et l'amélioration des rapports de la société civile faciliteraient la compilation d'exemples éclairants pour le partage des connaissances et l'apprentissage entre pairs. Un certain nombre d'éléments clés pourraient être mieux intégrés dans les rapports, et [les lignes directrices communes du Secrétaire général des Nations Unies en matière de production de rapports](#) pourraient être étoffées pour mettre ces éléments en évidence.

- Évaluations des défis en matière de capacités à contribuer au Programme 2030 pour toutes les parties prenantes, sans se limiter aux contraintes pesant sur les gouvernements.
- Approches globales inclusives et participatives en matière de renforcement des capacités.
- Intégration du renforcement des capacités dans les stratégies nationales et les efforts réguliers de mise en œuvre du Programme.
- Mesures précises visant à soutenir les organisations prêtes à appliquer les ODD, comme l'introduction de nouveaux systèmes et de nouvelles compétences pour promouvoir des approches intégrées, les partenariats et un suivi efficace.
- Bonnes pratiques de soutien au renforcement des capacités à mettre en œuvre le Programme 2030 dans les pays en développement.
- Apprentissage et soutien entre pairs sur le renforcement des capacités.

Les lacunes en matière d'information ne signifient pas nécessairement que les pays ne disposent pas de telles approches. Toutefois, cela indique que les pays et les organisations de la société civile doivent mieux rendre compte des activités de renforcement des capacités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. Les exemples suivants présentent certaines initiatives intéressantes en cours, que de nombreux pays pourraient adapter à leurs contextes et besoins nationaux particuliers.

### **BONNES PRATIQUES ÉMERGENTES**

En général, les bonnes pratiques ont tendance à inclure la préparation et la diffusion de lignes directrices et de trousse d'outils, l'organisation d'activités de renforcement des capacités comme des ateliers et des séminaires, le lancement d'initiatives spécifiques et la création de groupes de travail et de comités techniques. Elles comportent à la fois des initiatives ad hoc et des efforts institutionnalisés. Les lignes directrices et les trousse d'outils tendent à cibler les acteurs non étatiques (p. ex., le secteur privé) et à souligner l'importance de la capacité d'action. Les activités de renforcement des capacités couvrent un large éventail de questions et de parties prenantes, l'accent étant mis sur l'inclusivité, tandis que les initiatives spécifiques ont tendance à être axées sur des thèmes d'actualité, à cibler des groupes de parties prenantes particuliers et à se concentrer sur les éléments transformateurs du Programme 2030.

Des groupes de travail et des comités se forment souvent autour des parlementaires pour promouvoir la cohérence des politiques et le caractère intégré des ODD

### **LIGNES DIRECTRICES ET TROUSSE D'OUTILS**

Les lignes directrices et les trousse d'outils sont des ressources utiles pour faciliter les contributions des parties prenantes à la mise en œuvre du Programme 2030 puisqu'elles contiennent des mesures concrètes et applicables destinées à des groupes précis. Elles peuvent aussi susciter un plus grand engagement des parties prenantes en leur fournissant des études de cas instructives. A l'échelle mondiale, un certain nombre d'organisations ont développé des ressources pour des parties prenantes particulières.

#### **Lignes directrices et trousse d'outils élaborées par la communauté internationale**

- Le SDSN a élaboré un [guide d'introduction aux ODD](#) à l'intention d'un éventail de parties prenantes, dont les gouvernements, la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire.
- Le [SDG Compass](#) a été mis au point par la Global Reporting Initiative, le Pacte mondial des Nations Unies et le World Business Council for Sustainable Development pour soutenir l'intégration des ODD aux activités des entreprises.
- SDSN Australia/Pacific a préparé un [guide à l'intention des établissements universitaires](#) qui présente les contributions potentielles en matière d'apprentissage et d'enseignement, de recherche, de gouvernance organisationnelle, de culture, d'exploitation et de leadership externe.
- Localisation des ODD, une initiative du Groupe de travail des gouvernements locaux et régionaux, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du Programme des Nations Unies pour le développement, a mis au point une trousse d'outils qui comprend [divers guides et cours de formation](#) conçus pour appuyer la localisation du Programme 2030.
- Avec ses partenaires, la coalition mondiale d'acteurs de la société civile Together 2030 a produit un [manuel](#) visant à soutenir l'engagement des organisations de la société civile auprès des parlementaires dans la mise en œuvre du Programme 2030.
- Le [Partenariat mondial pour les données sur le développement durable](#) soutient l'amélioration des capacités statistiques à suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme pour 2030 et produire des rapports correspondants.

Certains pays ont tenté de rendre les ressources développées à l'échelle mondiale accessibles localement. Par exemple, les sections locales du World Business Council for Sustainable Development au **Brésil** et en **Hongrie** ont lancé le [SDG Compass](#) dans les langues parlées dans ces pays en vue d'aider le secteur privé, particulièrement les entreprises multinationales, à harmoniser leurs modèles d'affaires avec les ODD. Le [SDG Compass](#) propose des mesures réalisables pour une participation non seulement efficace, mais aussi accrue, du secteur privé au Programme 2030.

L'[Australian Council for International Development](#), la plateforme de la société civile dans le secteur du développement humanitaire et international en **Australie**, a créé une [trousse d'outils](#) pour les personnes désireuses de contribuer au Programme 2030.

Cette initiative met l'accent sur différents aspects du développement individuel tels que les actions concertées et la pensée systémique. Accessible à tous et destinée à un large public, la trousse est un exemple d'approche inclusive du renforcement des capacités qui reconnaît que tous les citoyens peuvent jouer un rôle dans la mise en œuvre du Programme 2030.

Cette initiative met l'accent sur différents aspects du développement individuel tels que les actions concertées et la pensée systémique. Accessible à tous et destinée à un large public, la trousse est un exemple d'approche inclusive du renforcement des capacités qui reconnaît que tous les citoyens peuvent jouer un rôle dans la mise en œuvre du Programme 2030.

### FORMATION

La formation permet d'acquérir des connaissances et de collaborer avec d'autres pour surmonter les défis communs. Bien qu'elles soient importantes pour le renforcement des capacités individuelles, les activités de formation devraient être complétées par des efforts plus larges d'amélioration des capacités institutionnelles.

En **Grèce**, l'Institut de formation de l'École nationale d'administration publique et de gouvernance locale a mis sur pied une initiative de formation visant à sensibiliser un éventail de parties prenantes et à renforcer leurs capacités à contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030. L'Institut organise régulièrement un séminaire de trois jours sur les ODD destiné aux représentants des ministères, des administrations locales et régionales, des universités, des centres de recherche et des autorités indépendantes. Les **Maldives**, reconnaissant l'importance des médias dans la sensibilisation aux ODD, ont mis sur pied des activités de renforcement des capacités pour montrer aux journalistes comment créer et diffuser du contenu sur le développement durable. Pour sa part, le **Mexique** a entrepris d'offrir de la formation sur le Programme 2030 à plus de 500 organisations de la société civile dans huit États différents dans le cadre d'un projet sur les technologies pour le bien commun. Cette initiative constitue un exemple d'approche inclusive à grande échelle.

### INITIATIVES SPÉCIFIQUES

Certains pays ont mis en place des initiatives ciblées de renforcement des capacités pour des groupes et des secteurs donnés, dont certaines ont jusqu'à présent démontré qu'elles pouvaient être mises à l'échelle et qu'elles avaient un impact. Le **Cap-Vert**, par exemple, a mis sur pied une initiative visant à renforcer les capacités des acteurs de la société civile à améliorer la vie des enfants et des jeunes. Misant sur le renforcement institutionnel des organisations de la société civile, le pays veut mettre en place un réseau de sécurité sociale pour enfants où les acteurs de la société civile sont appelés à jouer un rôle de supervision.

Au **Canada**, la [Foundation for Environmental Stewardship](#) encourage la protection de l'environnement en sensibilisant les enfants et les jeunes aux questions liées aux changements climatiques afin de leur permettre de poser des gestes dans leurs collectivités respectives. Son initiative phare, le projet 3 %, vise à toucher 3 % de la population

canadienne, soit un million de jeunes, et comprend un programme permanent de mentorat et de transfert des compétences professionnelles sur les questions environnementales. Le projet a déjà donné lieu à d'autres initiatives en partenariat avec des jeunes, y compris des clubs scolaires et des initiatives de formation des pairs. En donnant aux jeunes les moyens de revendiquer leur environnementalisme, le projet soutient l'équité et la responsabilité intergénérationnelle à grande échelle.

En **Indonésie**, des [centres d'excellence sur les ODD](#) ont été créés dans les universités du pays pour soutenir la recherche et l'élaboration de programmes d'études pouvant servir à la mise en œuvre locale des ODD. Certaines régions ont déjà commencé à mettre en œuvre les ODD, notamment en intégrant les ODD aux plans d'action et aux budgets locaux et en mettant sur pied des équipes de mise en œuvre multipartites.

### GROUPES DE TRAVAIL ET COMITÉS

Plusieurs pays ont créé des comités et des groupes de travail parlementaires visant à favoriser la participation des parlementaires à la mise en œuvre du Programme 2030. Les groupes de travail spécialisés ont souvent pour effet de renforcer les capacités des parlementaires qui n'en font pas partie en sensibilisant ceux-ci aux ODD. Ces groupes de travail servent également de mécanismes de contrôle pour assurer une plus grande cohérence des politiques sur les questions intersectorielles, répondant de ce fait à la nécessité d'adopter des approches intégrées pour mettre en œuvre les ODD.

Le **Mexique** a mis sur pied un groupe de travail chargé du suivi législatif des ODD afin de compléter le travail des organes exécutifs sur le Programme 2030. Jusqu'à présent, le groupe s'est notamment employé à organiser des activités de formation sur les piliers économique, social et environnemental du Programme à l'intention des parlementaires et à évaluer la capacité du pouvoir législatif à mettre en œuvre le Programme.

En **Espagne**, le comité parlementaire mixte pour le Programme 2030 joue un rôle de chien de garde à l'Assemblée législative sur les questions liées aux ODD. Ce comité doit créer de la valeur ajoutée en préparant des lignes directrices pour guider le processus décisionnel de diverses parties prenantes, dans un souci de cohérence des politiques sur les biens publics mondiaux et les perspectives des pays en développement.

Au **Népal**, un comité parlementaire sur les ODD organise des activités de suivi et de renforcement des capacités. Contrairement aux organes en place au Mexique et en Espagne, le comité parlementaire népalais organise des activités non seulement pour les parlementaires, mais aussi pour d'autres parties prenantes, dont des organisations bénévoles d'évaluateurs, des institutions gouvernementales, des banques multilatérales, les organismes des Nations Unies, des organisations philanthropiques et le milieu universitaire. Le taux de participation à ces événements est élevé.

Si les exemples du Mexique et de l'Espagne mettent l'accent, conformément à la nature intégrée des ODD, sur la cohérence des politiques, l'exemple du Népal montre que l'inclusivité fait partie des bonnes pratiques à adopter dans la mise en œuvre des ODD.

### SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL POUR RELEVER LES DÉFIS EN MATIÈRE DE CAPACITÉS

Les examens des rapports d'ENV par la société civile ont montré que la majorité des pays ayant présenté des rapports, en particulier les pays en développement, doivent relever des défis en matière de leurs capacités à mettre en œuvre les ODD, et que ces défis nécessitent le soutien de la communauté du développement international. Un certain nombre de mesures prises par la communauté du développement international pour surmonter les contraintes en matière de capacités ont également été soulignées. Par exemple, l'outil d'analyse rapide intégrée du Programme des Nations Unies pour le développement aide les pays à planifier leurs ODD en mettant à leur disposition un ensemble d'étapes et de modèles utiles pour évaluer les liens entre les cibles et la pertinence des objectifs dans leur contexte spécifique. De même, la stratégie d'intégration, d'accélération et d'appui aux politiques (MAPS) des Nations Unies aide les pays à définir des mesures de politique concrètes. Certains pays en développement ont mentionné l'importance du soutien technique des organismes des Nations Unies dans la coordination et la préparation des rapports d'ENV.

Certains partenaires de développement ont produit des rapports sur leurs efforts visant à soutenir le renforcement des capacités dans les pays partenaires, notamment dans les secteurs où les pays en développement ont relevé des contraintes comme le manque de suivi et de capacités statistiques. L'Australie a apporté son soutien à la Feuille de route du Pacifique pour le développement durable en ce qui concerne le suivi et la production de rapports sur les ODD.

Le pays a également travaillé en partenariat avec la Communauté de direction statistique du Pacifique et la Communauté du Pacifique en vue d'établir un sous-ensemble d'indicateurs régionaux pour les ODD pertinent dans le contexte du Pacifique. En Jamaïque, la Plateforme scientifique pour la recherche appliquée et le partage des connaissances (SPARKS) a été lancée avec le soutien de la Banque interaméricaine de développement pour permettre une évaluation plus efficace des risques liés aux impacts des changements climatiques grâce aux « mégadonnées » dans les Caraïbes. Elle devrait faciliter la prise de décisions éclairées en matière de lutte contre les changements climatiques.

### Capacités de mise en œuvre du programme 2030 au Canada

#### ÉTAT D'AVANCEMENT

Bien que le rapport d'ENV du Canada fasse état d'un certain nombre de contributions du gouvernement et d'acteurs non étatiques au renforcement des capacités dans des secteurs liés à la mise en œuvre des ODD, les besoins précis de différentes parties prenantes pour participer au Programme 2030 n'ont pas fait l'objet d'une évaluation officielle. Comme l'indique la note d'information de cette série sur la sensibilisation et la citoyenneté mondiale, la connaissance limitée du Programme 2030 est l'un des principaux défis au Canada. Les faibles niveaux de sensibilisation affectent la capacité des organisations et des citoyens à faire des contributions efficaces. Si, d'une part, les organisations à vocation internationale travaillent à renforcer leurs capacités pour participer au Programme 2030 au Canada, d'autre part, la sensibilisation des organisations nationales et le soutien des capacités d'un plus grand nombre de citoyens et d'organisations de la société civile, du milieu universitaire et du secteur privé constituent des défis importants.

Il est également possible de soutenir une plus grande action collective tant sectorielle qu'intersectorielle. Malgré les efforts des organisations canadiennes pour mobiliser un éventail de parties prenantes et renforcer leurs capacités dans le contexte du programme 2030,<sup>5</sup> il demeure difficile d'amener les parties prenantes à échanger des connaissances et des idées et à nouer des partenariats pour faire le pont à la fois entre les efforts locaux et mondiaux et entre les efforts déployés pour atteindre les différents ODD. Le renforcement des capacités des parties prenantes à utiliser et à appuyer des initiatives et des espaces de collaboration qui rassemblent divers représentants du gouvernement, du secteur privé, de la société civile, du milieu universitaire et des collectivités autochtones représente un défi similaire pour la promotion d'approches de mise en œuvre pansociétales.

<sup>5</sup> Voir Un engagement multipartite efficace pour réaliser le Programme 2030 au Canada et Sensibilisation et promotion de la citoyenneté mondiale pour réaliser le Programme 2030 au Canada disponible [ici](#).

Comme l'indique le rapport d'ENV du Canada, les organisations de la société civile ont des défis particuliers à relever. L'un des défis majeurs consiste à encourager les gens et les organisations à décloisonner les ODD et les secteurs pour voir les liens entre les différents objectifs et comprendre la nécessité d'une approche intégrée. Une organisation de la société civile a soulevé dans un entretien le besoin de capacités de renforcement pour aider les groupes à faire des liens entre les objectifs, les thèmes transversaux et les éléments transformateurs du Programme 2030. Les réseaux nationaux ont aussi besoin de soutien et de nouvelles capacités, comme en témoigne l'effondrement de nombreux réseaux environnementaux au Canada, surtout hors du domaine des changements climatiques.

Jusqu'à présent, les organisations canadiennes ont eu un accès limité au financement aux programmes liés aux ODD, ce qui les a empêchées de coordonner stratégiquement leurs efforts avec le Programme 2030, d'innover, de tester des approches interdisciplinaires et d'explorer de nouveaux partenariats dans une mesure satisfaisante. Ce défi se pose à la fois aux organisations de la société civile et aux établissements d'enseignement, mais pas tout à fait de la même manière. Pour les organisations de la société civile, le financement est crucial, mais elles ne peuvent pas non plus se passer de la collaboration d'autres organisations pour obtenir les compétences et la formation leur permettant de profiter au maximum de nouvelles sources de financement et ainsi de contribuer au Programme 2030. Il faut donc répondre au besoin de développement des compétences et de formation itérative des organisations pour leur permettre d'adopter de nouvelles approches, y compris des partenariats visant à mettre en œuvre des approches intégrées et combler les lacunes d'expertise, et d'évoluer selon ce qui fonctionne bien au fil du temps.

Pour les établissements universitaires, il est difficile de prendre part à des processus politiques qui évoluent rapidement en raison des structures bureaucratiques et de la nature à long terme de la plupart des projets de recherche. En effet, bien que les établissements universitaires soient généralement en mesure de faire de la recherche sur le développement durable, notamment en partenariat avec d'autres parties prenantes, les mécanismes de financement ne sont pas toujours structurés de manière à faciliter leur participation.

Enfin, en ce qui concerne les contributions du Canada à l'international, les organisations canadiennes n'ont pas participé de manière importante aux rencontres internationales sur les objectifs de développement durable, et le gouvernement du Canada, contrairement à ses homologues, n'a pas organisé d'événements internationaux d'envergure sur le Programme 2030.

La participation à des rencontres internationales est un moyen important pour les organisations d'échanger des connaissances et de jeter les bases d'efforts de collaboration locaux et mondiaux.

En ce qui concerne les efforts de développement international, le rapport d'ENV du Canada indique que le pays a versé 255 570 576 \$US (dollars constants, 2015) en aide financière et technique, citant des statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques.<sup>6</sup> Le rapport d'ENV du Canada souligne ses contributions au renforcement des capacités dans les pays partenaires pour chaque ODD. Pour ce qui est des processus de mise en œuvre des ODD, le Canada a soutenu la collecte de données et la production de statistiques officielles dans les pays en développement afin de mesurer les progrès réalisés dans le cadre du Programme 2030, notamment par l'entremise du [Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil du Canada](#) et des efforts pour [exploiter les données massives afin d'atteindre les ODD](#). Vu les nouvelles données probantes sur les défis en matière de capacités que doivent relever les organisations de la société civile dans les pays partenaires, le Canada est bien placé pour investir davantage dans l'environnement sûr et le renforcement des capacités nécessaires pour que ces organisations contribuent au Programme 2030, conformément aux engagements énoncés dans la [Politique canadienne des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale de 2017](#).

### OCCASIONS POUR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

La consultation du gouvernement canadien sur sa [Stratégie nationale pour le Programme 2030](#) est une occasion de se pencher sur les contraintes en matière de capacités et d'y remédier pour tous les groupes de parties prenantes. Bien que le guide de discussion de la consultation ne soit pas particulièrement axé sur le renforcement des capacités, il contient un certain nombre de questions qui pourraient éclairer l'approche du Canada en matière de renforcement des capacités pour la mise en œuvre pansociétale du Programme 2030 à l'avenir.

<sup>6</sup> Selon les [Nations Unies](#), l'aide publique au développement pour le renforcement des capacités et la planification nationale s'est élevée à 20,4 milliards de dollars US en 2016.

### Questions relatives aux capacités dans le guide de discussion de la consultation sur la Stratégie nationale pour le Programme 2030 du Canada<sup>7</sup>

Le guide de discussion s'articule autour d'un certain nombre de thèmes clés liés à la mise en œuvre du Programme 2030. Des questions relatives au renforcement des capacités sont abordées sous certains thèmes.

#### Ne laisser personne de côté

- Selon vous, quels sont les programmes ou politiques de développement durable qui ont réussi à mobiliser et à soutenir les Canadiens marginalisés?
- À l'échelle internationale, comment le Canada peut-il le mieux appuyer et promouvoir les ODD, et créer une dynamique favorisant l'atteinte de ces objectifs?

#### Leadership, gouvernance et cohérence des politiques

- Comment le gouvernement du Canada peut-il soutenir la mise en œuvre efficace des ODD? Comment d'autres intervenants [secteur privé, gouvernements fédéral/provinciaux/territoriaux/municipaux, société civile] peuvent-ils y arriver?
- Comment pourrait-on donner aux Canadiens les moyens de contribuer à l'atteinte des ODD?

#### Sensibilisation, engagement et partenariats

- Comment devrait-on s'y prendre pour que les Canadiens qui risquent le plus d'être laissés de côté se sentent inclus et impliqués dans tous les aspects du processus de mise en œuvre?
- Quels types de partenariats, de réseaux et d'événements sont nécessaires pour faire progresser le Programme 2030? Y a-t-il des partenariats, des réseaux et des événements existants qui devraient être appuyés?
- Comment le Canada peut-il mobiliser les jeunes et leur faire connaître le Programme 2030 et les ODD [les intégrer dans les programmes d'activités éducatives, les médias sociaux]?

#### Savoirs autochtones, autodétermination et réconciliation

- Quelles sont les pratiques exemplaires lorsqu'il s'agit d'apprendre ou de recueillir des connaissances autochtones et de les appliquer dans le contexte du développement durable?

#### Communautés, municipalités et villes

- Comment peut-on inciter les communautés locales, les municipalités et les villes à jouer un plus grand rôle dans le développement durable?

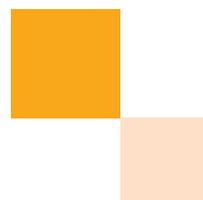
#### Apprentissage, savoir et recherche

- Quelles sont les possibilités d'améliorer l'apprentissage et la recherche sur les ODD?
- Quels outils ou mécanismes peuvent être utilisés pour partager les connaissances et les pratiques exemplaires concernant les ODD?

#### Innovation, milieu des affaires et investissements

- De quel soutien les entreprises et le secteur privé ont-ils besoin pour aligner d'avantage leurs stratégies de développement durable et de responsabilité sociale corporative avec les ODD?

<sup>7</sup> Il est possible de se procurer le guide de discussion en écrivant à [Programme2030-2030Agenda@canada.gc.ca](mailto:Programme2030-2030Agenda@canada.gc.ca) entre le 15 mars et le 15 mai 2019.



De plus, l'unité des ODD d'Emploi et Développement social Canada est chargée d'encourager les partenariats et les réseaux qui vont dans le sens du Programme 2030 et d'administrer un programme de financement pour promouvoir les initiatives contribuant aux ODD. Ce mandat offre au gouvernement du Canada l'occasion de s'attaquer, par l'entremise de partenariats et de réseaux, aux contraintes qui empêchent les organismes canadiens de contribuer pleinement au Programme 2030. L'unité des ODD pourrait notamment travailler avec des organismes de financement existants, comme les conseils de recherche canadiens<sup>8</sup>, pour appuyer l'engagement des établissements universitaires dans le Programme 2030. Elle pourrait également mieux soutenir les capacités d'un éventail d'organisations en structurant des programmes de financement privilégiant les consortiums et les efforts de collaboration, en offrant un financement de départ pour promouvoir l'innovation et en facilitant la formation et le perfectionnement afin que ces organisations soient à même de saisir les occasions et de s'inspirer de nouvelles approches conformes aux éléments transformateurs du Programme 2030.

La relation de nation à nation du Canada avec les peuples autochtones et la géographie du pays lui confèrent une position unique pour développer des capacités spécialisées comme la collaboration efficace avec les peuples autochtones dans le cadre du Programme 2030 et le développement durable dans les collectivités rurales et du Nord. Les efforts de renforcement des capacités pourraient inclure des programmes de soutien aux peuples autochtones, comme des partenariats entre les collectivités autochtones du Canada et de l'étranger et des initiatives dans les collectivités rurales et du Nord.



Photo: PeaceGeeks

8 Il s'agit notamment du Conseil national de recherches Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.



## Recommandations

---

Un certain nombre de bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Programme 2030 émergent sous la forme d’approches ad hoc et institutionnalisées. Toutefois, on ne dispose d’aucun exemple d’intégration efficace du renforcement des capacités dans les stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030, et les efforts visant à rendre les organisations prêtes à appliquer les ODD ne sont pas clairs. Le Canada a la possibilité d’intégrer audacieusement le renforcement des capacités dans sa stratégie nationale et ses efforts de mise en œuvre du Programme 2030. Plusieurs recommandations se dégagent de cet examen.

### **Évaluer les contraintes limitant les capacités de contribution au développement durable de différentes parties prenantes et présenter les mesures prises pour y remédier dans la Stratégie nationale pour le Programme 2030.**

La consultation du Canada sur la Stratégie nationale pour le Programme 2030 offre l’occasion d’évaluer et de comprendre les principales contraintes en matière de capacités que différentes parties prenantes doivent surmonter pour contribuer au Programme. La Stratégie nationale pour le Programme 2030 devrait reconnaître que, selon les approches pansociétales de mise en œuvre du Programme, les parties prenantes doivent développer de nouvelles compétences et capacités afin d’aligner leurs efforts sur les éléments transformateurs du Plan d’action 2030, adopter de nouvelles méthodes de travail et établir des partenariats intersectoriels efficaces. Les activités de renforcement des capacités – aux niveaux individuels, organisationnels et institutionnels – devraient faire partie intégrante des efforts de mise en œuvre du Programme.

La Stratégie nationale pour le Programme 2030 devrait définir des approches globales et inclusives pour le renforcement des capacités, y compris des possibilités de renforcement des capacités dans les processus nationaux de planification et de production de rapports et des efforts particuliers pour soutenir les organisations prêtes à appliquer les ODD. Elle devrait également recenser les occasions d’apprentissage et le soutien par les pairs entourant le renforcement des capacités.

### **Renforcer les capacités conformément aux bonnes pratiques internationales.**

Même si le renforcement des capacités est un processus itératif qui s’étend sur toute la durée de la mise en œuvre du Programme 2030, il faut se demander comment les organisations utiliseront les capacités existantes et nouvelles à plus long terme. Les efforts subséquents devraient s’appuyer sur des évaluations des besoins des parties prenantes concernées et porter sur des projets et des programmes répondant à leurs besoins spécifiques, notamment par l’utilisation d’une série de méthodes de renforcement des capacités telles que des notes d’orientation, des troupes d’outils, des formations, des initiatives spécifiques et des mécanismes institutionnels.

### **Offrir des possibilités d'activités de renforcement des capacités axées sur les questions et les partenariats intersectoriels, l'inclusivité et les éléments transformateurs du Programme 2030.**

Le renforcement des capacités devrait être englobant et cibler un éventail de parties prenantes. Les approches de renforcement des capacités devraient mettre en évidence l'utilisation des éléments transformateurs du Programme 2030, tels que l'inclusivité et la intersectorielle, la facilitation des partenariats intersectoriels et la capacité des organisations à conduire leurs propres activités dans le respect des éléments transformateurs.

### **Collaborer pour un renforcement des capacités efficace.**

Il existe toutes sortes d'organisations au Canada qui peuvent soutenir les efforts de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Programme 2030, notamment les établissements universitaires, les organisations de la société civile, les associations professionnelles et les collectivités locales. Les efforts de renforcement des capacités devraient également inclure la participation des peuples autochtones du Canada et faire cas de leur savoir et de leurs capacités pour soutenir le développement durable. Les approches inclusives et participatives du renforcement des capacités sont conformes aux éléments transformateurs du Programme 2030.

### **Soutenir les efforts de renforcement des capacités dans les pays partenaires pour une série de parties prenantes afin de respecter les engagements pris dans le cadre de l'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs.**

Le Canada s'est engagé à améliorer le soutien international à la mise en œuvre des ODD. En reconnaissance de la précieuse contribution de tous les membres de la société au développement durable, le Canada devrait veiller à ce que ses contributions au renforcement des capacités ciblent les gouvernements, la société civile, les milieux universitaires et les autres parties prenantes et soient conformes aux bonnes pratiques internationalement reconnues. Les organisations de la société civile ont aussi relevé des contraintes à leurs capacités d'engagement par rapport aux ENV aux échelles nationales, régionales et mondiales. Le Canada pourrait jouer un rôle important en soutenant les efforts de renforcement des capacités des acteurs non étatiques en vue de faciliter leur engagement dans les processus liés aux ENV, notamment en ce qui concerne la soumission de preuves et de rapports indépendants, les ressources et les possibilités d'apprentissage et d'échange entre pairs.

### **Produire des rapports sur les défis en matière de capacités et les activités visant à les surmonter.**

Le Canada devrait produire des rapports sur l'expérience des institutions gouvernementales et des acteurs non étatiques en matière de renforcement des capacités dans le cadre des processus de suivi et d'examen afin de contribuer à l'apprentissage par les pairs, au partage des connaissances et aux efforts de renforcement continu des capacités. Ces rapports devraient préciser les défis rencontrés et les politiques et programmes élaborés, et décrire le suivi et l'évaluation des activités.

Veillez citer le présent document de la façon suivante: Kindornay, Shannon et Kocaata, Zeki. *Renforcement des capacités de mise en œuvre du Programme 2030 au Canada*, série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030, Vancouver et Ottawa : British Columbia Council for International Cooperation et Conseil canadien pour la coopération internationale, 2019.

Les auteurs remercient Deborah Glaser et Laurel Wayne-Nixon (BCCIC), Gavin Charles (CCCI), Deirdre de Burca (Forus), et Fraser Reilly-King (Centre de recherches pour le développement international) d'avoir examiné la présente note d'information. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles des auteures et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.